

SENEFFE CONTRÔLES POLICIERS

Camions sous surveillance

Par ses contrôles d'envergure, la Police de Mariemont traque les fraudes et les trafics

La Police de Mariemont, épaulée par une kyrielle de services régionaux et fédéraux, a organisé une vaste opération de contrôles de camions. Finalité: lutter contre les infractions routières et les trafics de déchets.

Au moins un contrôle d'envergure par mois: c'est l'objectif que s'est fixé la Police de Mariemont pour réduire les infractions commises par les transporteurs routiers. Ce vendredi, la zone avait reçu l'appui, entre autres, du contrôle technique volant, de la Police de l'Environnement et du Parquet de Charleroi.

D'un point de vue pratique, les camionneurs étaient interceptés sur l'autoroute par les motards de la Police, qui les guidaient ensuite vers la rue Alfred Nobel, dans le zoning de Senefte.

Le premier objectif de ces contrôles est de réduire les infractions routières. "Trop de camions présentent une surcharge, ce qui provoque la perte des repères de freinage et augmente les risques d'accidents", déplore le commissaire Charles Reliaux. En chargeant à outrance un camion, cela permet de réduire les trajets, et donc d'économiser de l'argent."

CERTAINS VIENNENT DE L'ÉTRANGER POUR DÉVERSER LEURS DÉCHETS

Malgré les directives européennes, certains chauffeurs continuent à rouler trop d'heures de suite. Récemment, la Police de Mariemont a contrôlé un conducteur étranger alors qu'il roulait depuis 32 heures d'affilée. "Il y a aussi pas mal de fraudes des employeurs autour des temps de roulage", continue le commissaire. Ils signent de faux certificats de

congés. Les Néerlandais sont des spécialistes en la matière. Pour eux, seule la rentabilité importe."

DÉCHARGE CLANDESTINE

Le second objectif de ce vaste contrôle poids lourds vise à lutter contre le trafic de déchets, "une problématique que la Belgique aurait dû prendre à bras-le-corps il y a vingt ans", estime le substitut du Procureur du Roi de Charleroi présent sur place.

Notre pays serait en effet un lieu privilégié pour y déverser des produits, toxiques ou non. Il existe chez nous des décharges clandestines qui acceptent le dépôt de déchets, moyennant paiement. Il revient moins cher à certaines sociétés étrangères d'affrêter des camions pour se débarrasser clandestinement de leurs déchets sur nos terres que de payer des décharges, officielles ou pas, dans leur pays. "Le marché des déchets est un domaine très lucratif", souligne encore le substitut.

Certains camionneurs sont encore moins scrupuleux et déversent leurs déchets dans un coin de terre isolé ou dans une rivière située à l'abri des regards. "Et il ne faut pas aller très loin pour en trouver", affirme le Commissaire Reliaux. Certains transporteurs flamands viennent décharger du lisier (un mélange de déjections d'animaux d'élevage, N.D.L.R.) sur les terres wallonnes."

C'est pour lutter contre ces pratiques illicites que le Service Environnement du Parquet de Charleroi a récemment été renforcé. Ainsi, ce vendredi, les chargements des camions contrôlés étaient systématiquement vérifiés. "En multipliant ce type d'opérations, nous souhaitons faire comprendre aux transporteurs qu'on ne leur laissera plus faire n'importe quoi, et que nous nous dotons des moyens à la hauteur de nos ambitions", conclut Charles Reliaux. «

GIANCARLO CATALDO



Tout au long de la journée, la Police de Mariemont et différents services régionaux et fédéraux ont contrôlé un total de 59 véhicules. La plupart étaient en ordre, ce qui satisfait le commissaire Charles Reliaux, qui rappelle que la finalité première des contrôles policiers n'est pas de dresser des procès-verbaux mais de sensibiliser les conducteurs à l'importance de respecter les lois. ■ G.C.



Résultats de l'opération

PEU D'INFRACTIONS CONSTATÉES, UN BILAN POSITIF

Le commissaire Charles Reliaux est satisfait de l'opération qu'il a dirigée. Peu de procès-verbaux ont en effet été dressés. "Je suis heureux de constater que les poids lourds sont en ordre, c'est pour atteindre cet objectif que nous organisons des contrôles", souligne le commissaire. Voici

les résultats complets:
 > 59 véhicules contrôlés
 > 59 tests d'haleine effectués, dont un seul positif.
 > 6 avertissements pour infraction légère.
 > 9 procès-verbaux pour diverses infractions, notamment au niveau du

tachygraphe (qui contrôle les temps de conduite et de repos), des pneus et de la signalisation.
 > 6.000 euros, soit la somme que les différents procès-verbaux auront rapportée.
 > 1 véhicule saisi, une camionnette en défaut d'assurance.

Un motard sauvage trafique sa plaque

Au passage, les policiers ont intercepté un jeune motard qui affolait son compteur sur la N59, et qui avait retourné sa plaque pour éviter le flash de la Police. Résultat: retrait de permis de quinze jours pour défaut d'immatriculation.

CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT CARNAVAL

Un policier blessé en voulant séparer deux bagarreurs

Ce dimanche vers 17 h 00, le carnaval bat son plein sur la Place de Chapelle. L'esprit est à la fête, mais pas pour tout le monde. En effet, suite à un différent familial (entre un beau-père et son beau-fils), la police de la Zone de Mariemont a dû intervenir pour rétablir l'ordre public. À première vue, les deux protagonistes avaient un peu tâté de la dive bouteille, en particulier le plus jeune des deux.

À l'arrivée des représentants de l'ordre, le beau-fils, fâché de voir des personnes extérieures intervenir, s'en est pris à l'un des policiers. Ce dernier a reçu des coups et s'est retrouvé par terre, et cela devant de nombreuses personnes venues s'amuser à Chapelle. Heureusement, il n'a été que légèrement blessé.

Le jeune violent a été arrêté et placé en cellule de dégrisement. Le magistrat de garde a été prévenu et le frappeur de



La scène s'est déroulée sur la place, aux yeux de tous. ■ J.P.

policier lui sera présenté lorsqu'il aura un peu émergé de son état d'imprégnation alcoolique.

Ce fait divers gâche un peu la fête et on ne peut s'empêcher de penser que l'an dernier déjà, quelques problèmes de bagarres avaient marqué le Læta-

re chappellois. La consommation de boissons alcoolisées, même si cela se fait plus que de raison, ne peut excuser de tels gestes. Espérons que le reste de la fête ne connaîtra plus d'autres faits divers du même acabit. ■ M.A.

NIVELLES ACCIDENT

Deux morts: le conducteur avait 17 ans

Deux jeunes gens ont perdu la vie dans un accident de voiture survenu dimanche vers 3 heures sur l'avenue des Combattants, à Ways (Genappe). Le conducteur, né en 1992, était dépourvu de permis de conduire. Il a été tué sur le coup ainsi que sa passagère, également âgée de 17 ans. Les victimes étaient originaires de Nivelles. Un second passager est quasiment sorti indemne de l'accident. Les trois jeunes rentraient d'une soirée dans la région. Pour une raison encore inconnue, le conducteur a perdu le contrôle du véhicule, une Toyota Starlet. La voiture a fait un tonneau. Le toit du véhicule a ensuite heurté un poteau électrique, qui s'est brisé sous la violence du choc, et un arbre.

Des analyses toxicologiques devront indiquer si le conducteur était sous influence. L'enquête devra également déterminer si le jeune conducteur avait pris la voiture à l'insu de ses parents. «

Vite!

BRAY Refus de priorité

Les pompiers binchois sont intervenus samedi, vers 11 h 30, pour un accident qui s'est déroulé route de Mons, au lieu-dit "l'Octroi de Bray". Un des deux conducteurs n'aurait pas respecté le "Stop". «

RESSAIX Dans une façade

Ce samedi, vers 16 h 15, les pompiers sont encore intervenus suite à un accident. Les faits se sont déroulés à la chaussée Brunehault. Un conducteur a perdu le contrôle de sa voiture et terminé dans une façade. «

PÉRONNES Le feu à l'étage

Ce samedi, vers 23 h 50, les pompiers sont intervenus au 91 de la rue des Mineurs. L'étage de l'habitation était en feu. L'intervention rapide a permis de limiter les dégâts à deux chambres et au grenier. Il n'y avait personne dans la maison lors de l'incendie. «

BINCHE Dégradations après la boum

Dans la nuit de samedi à dimanche se déroulait le bal des réthos de l'Athénée de Binche. Des dégradations volontaires sur plusieurs véhicules ont été faites. Un acte similaire à celui constaté la semaine passée après la boom du Collège. «

BRAINE-LE-COMTE Vol de voiture

Une Ford Fiesta a été volée dans la nuit de samedi à dimanche à la route de Petit Roeulx. Elle a été retrouvée dans un champ, incendiée et accidentée. «

SOIGNIES Il laisse sa voiture

Ce dimanche, vers 5 h 30, le conducteur d'une Citroën Berlingo a fait un "tout droit" au niveau du rond-point de la Chaussée de Bruxelles. Il a abandonné son véhicule sur place. «